

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds
Au 31 décembre 2025

Fonds d'actions entièrement canadiennes Lysander



Fonds d'actions entièrement canadiennes Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Avertissement à l'égard des déclarations prospectives

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds contient certaines déclarations dites « prospectives ». Tout énoncé contenu dans ce document qui n'est pas de nature historique et porte sur des activités ou des événements qui, selon le Fonds, devraient ou pourraient se produire dans le futur, y compris notamment toute opinion sur le rendement financier anticipé, constitue une déclaration prospective. Des termes comme « peut », « pourrait », « voudrait », « devrait », « croire », « planifier », « anticiper », « prévoir », « projeter », « objectif » et autres expressions similaires caractérisent les déclarations prospectives.

Ces déclarations sont assujetties à différents risques et incertitudes, y compris les risques décrits dans le prospectus simplifié du Fonds, qui peuvent faire en sorte que le rendement financier réel diffère considérablement du rendement anticipé ou des autres attentes formulées.

Les lecteurs ne devraient pas s'appuyer indûment sur ces déclarations prospectives. Toutes les opinions exprimées dans les déclarations prospectives peuvent changer sans préavis. Elles sont faites de bonne foi et n'engagent aucune responsabilité légale.

Le Fonds n'entend pas mettre à jour les déclarations prospectives par suite de l'obtention de nouveaux renseignements ou d'événements futurs ou pour tout autre motif, sauf si les lois sur les valeurs mobilières l'exigent. Certaines recherches et informations concernant des titres précis du Fonds, y compris les opinions, proviennent de sources réputées fiables, mais il n'est pas possible de garantir leur actualité, leur exactitude ou leur exhaustivité. Elles sont données à titre indicatif uniquement et peuvent être modifiées sans préavis.

À propos de ce rapport

Le présent rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds d'actions entièrement canadiennes Lysander (le « Fonds ») présente les faits saillants financiers pour l'exercice clos le 31 décembre 2025, mais non les états financiers complets du Fonds. Ce document doit être lu parallèlement aux états financiers annuels du Fonds pour la période close le 31 décembre 2025. Lysander Funds Limited (le « gestionnaire ») est le gestionnaire du Fonds. Vous pouvez obtenir un exemplaire des états financiers, sur demande et sans frais, en composant le 1-877-308-6979, en écrivant à l'adresse Lysander Funds Limited, 3080 Yonge St., Suite 4000, Toronto (Ontario) M4N 3N1, en consultant notre site Web, à l'adresse www.lysanderfunds.com, ou celui de SEDAR+, à l'adresse www.sedarplus.ca.

Les porteurs de parts peuvent également communiquer avec Lysander Funds Limited par l'un de ces moyens pour obtenir un exemplaire des politiques et procédures de vote par procuration du Fonds, du dossier de divulgation des votes par procuration ou des informations trimestrielles sur le portefeuille du Fonds.

Objectif de placement

L'objectif du Fonds est de procurer une croissance du capital à long terme en investissant principalement dans des titres de capitaux propres de sociétés canadiennes.

Stratégies de placement

Le gestionnaire de portefeuille du Fonds est Lysander Funds Limited (le « gestionnaire de portefeuille » ou « Lysander »). Le portefeuille du Fonds sera investi principalement dans un portefeuille diversifié composé de titres de capitaux propres de sociétés canadiennes. Vous trouverez des renseignements additionnels dans le prospectus simplifié du Fonds.

Risques

Les risques de placement dans ce Fonds sont les mêmes que ceux décrits dans le plus récent prospectus simplifié du Fonds.

Résultats d'exploitation

Au cours de la période, Lysander a utilisé une approche descendante pour répartir des capitaux dans des fonds d'actions canadiennes. Le positionnement et les rendements du Fonds ont continué de respecter ses objectifs et ses stratégies de placement fondamentales.

Au cours de la période allant du 26 juin au 31 décembre 2025, le Fonds a généré des rendements de 15,22 % pour la série A et de 16,29 % pour la série F.

Au 31 décembre 2025, l'actif net du Fonds se chiffrait à environ 4,0 M\$. Le Fonds a enregistré des souscriptions nettes d'environ 3,7 M\$ au cours de la période.

Au cours de la période, le Fonds a investi exclusivement dans trois fonds d'actions canadiennes : le Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander, le Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Pembroke Lysander et le Fonds d'actions canadiennes Canso Lysander. Le Fonds a maintenu par rapport à son indice de référence une préférence pour les actions canadiennes à faible capitalisation, ce qui a favorisé le rendement. Toutefois, en ce qui concerne les placements sous-jacents, le Fonds affichait une surpondération dans le secteur sous-performant des produits industriels, ainsi qu'une sous-pondération dans certains secteurs, comme ceux des métaux précieux et des services financiers. Ces sous-pondérations ont nui au rendement relatif, puisque ces deux secteurs comptent pour une part importante de l'indice de référence.

Fonds d'actions entièrement canadiennes Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Aucune modification inhabituelle n'a été apportée aux composantes des produits et des charges du Fonds, et il n'y a pas eu d'événement, d'opération, de changement économique ou de condition de marché inhabituels pouvant influencer sur le rendement au-delà des attentes raisonnables ou de ce qui est formulé ci-après.

Le Fonds n'a pas emprunté d'argent au cours de la période, à l'exception d'un montant négligeable au titre des découverts de trésorerie à court terme.

Événements récents

Le Fonds maintient une surpondération en actions canadiennes à faible capitalisation, puisque les évaluations dans ce secteur semblent plus intéressantes que celles des actions à moyenne et grande capitalisation. De plus, l'exposition importante du Fonds au secteur des produits industriels, lequel regroupe des sociétés bien établies et résilientes, devrait fournir des rendements stables à long terme.

Aucun changement de gestionnaire ou de gestionnaire de portefeuille, ni changement de contrôle du gestionnaire ou du Fonds n'a eu lieu. Le Fonds n'a été partie à aucune restructuration, fusion ou opération similaire, qu'elle soit réelle ou planifiée.

Avec prise d'effet le 30 juin 2025, James McGill n'est plus membre du comité d'examen indépendant (le « CEI ») du Fonds. Avec prise d'effet le 30 juin 2025, Mary Anne Wiley a été nommée membre du CEI.

Transactions entre parties liées

Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin dans ses activités quotidiennes, ou en coordonne la prestation, notamment, mais sans s'y limiter, le calcul de la valeur liquidative du Fonds et de ses séries et l'établissement des rapports connexes, la préparation de tous les documents de placement, la tenue des registres des porteurs de parts, ainsi que d'autres services administratifs. Le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion pour ces services. Ces honoraires sont calculés en fonction d'un pourcentage de la valeur liquidative du Fonds, comme il est décrit dans le prospectus simplifié.

Le Fonds a payé au gestionnaire des frais de gestion de 13 176 \$ (TVH incluse) pour la période close le 31 décembre 2025.

Le gestionnaire de portefeuille est responsable de tous les conseils en placement fournis au Fonds; il effectue notamment des analyses et présente des recommandations en matière de placements, et il prend des décisions de placement et des

dispositions en vue de l'acquisition et de la cession des placements des portefeuilles. Les honoraires versés en échange de ces services sont inclus dans les frais de gestion. Les honoraires de gestion de portefeuille pour les services fournis par le gestionnaire de portefeuille sont payés à même les frais de gestion.

Le comité d'examen indépendant du Fonds (le « CEI ») continue de surveiller les opérations sur les titres négociés entre fonds communs de placement, fonds d'investissement à capital fixe, comptes gérés ou organismes de placement collectif gérés par le gestionnaire ou ses sociétés affiliées. Dans de tels cas, le gestionnaire est tenu de se conformer à ses politiques et à ses procédures écrites présentées au comité d'examen indépendant et de fournir des rapports périodiques conformément au Règlement 81-107.

Fonds d'actions entièrement canadiennes Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Faits saillants financiers

Série A*

Période close le	31 décembre 2025
Actif net par part¹	
Actif net au début	10,00 \$
Activités d'exploitation :	
Total des produits	0,15
Total des charges	(0,12)
Profits (pertes) réalisés	0,01
Profits (pertes) latents	1,48
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	1,52 \$
Distributions :	
À partir du revenu (excluant les dividendes)	- \$
À partir des dividendes	(0,01)
À partir des gains en capital	(0,12)
Total des distributions^{2,3}	(0,13) \$
Actif net à la fin^{2,3}	11,39 \$
Ratios et données supplémentaires	
Valeur liquidative ⁴	11 522 \$
Parts en circulation	1 012
Ratio des frais de gestion ⁵	2,14 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	2,95
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	0,30
Ratio des frais d'opération ⁷	-
Valeur liquidative par part, à la fin	11,39 \$

Notes

* Les activités liées à la série A ont commencé le 26 juin 2025.

1. Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
2. L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
3. Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
4. Données à la fin de la période indiquée.
5. Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
6. Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
7. Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds d'actions entièrement canadiennes Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Série F*

Période close le	31 décembre 2025
Actif net par part¹	
Actif net au début	10,00 \$
Activités d'exploitation :	
Total des produits	0,21
Total des charges	(0,03)
Profits (pertes) réalisés	0,02
Profits (pertes) latents	1,38
Total de l'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation²	1,58 \$
Distributions :	
À partir du revenu (excluant les dividendes)	- \$
À partir des dividendes	(0,02)
À partir des gains en capital	(0,13)
Total des distributions^{2,3}	(0,15) \$
Actif net à la fin^{2,3}	11,48 \$
Ratios et données supplémentaires	
Valeur liquidative ⁴	3 996 712 \$
Parts en circulation	348 263
Ratio des frais de gestion ⁵	0,45 %
Ratio des frais de gestion avant renoncations et prises en charge	1,64
Taux de rotation des titres en portefeuille ⁶	0,30
Ratio des frais d'opération ⁷	-
Valeur liquidative par part, à la fin	11,48 \$

Notes

* Les activités liées à la série F ont commencé le 26 juin 2025.

- Les données sont tirées des états financiers annuels audités du Fonds. Tous les chiffres par part présentés renvoient à l'actif net calculé conformément aux Normes IFRS de comptabilité publiées par l'International Accounting Standards Board (l'« IASB »).
- L'actif net et les distributions sont établis en fonction du nombre réel de parts en circulation au moment considéré. L'augmentation (la diminution) liée aux activités d'exploitation est fonction du nombre moyen pondéré de parts en circulation au cours de la période. Ce tableau ne constitue pas un rapprochement de l'actif net par part au début et à la fin.
- Les distributions ont été payées en trésorerie ou réinvesties dans des parts additionnelles du Fonds, ou les deux.
- Données à la fin de la période indiquée.
- Le ratio des frais de gestion (« RFG ») est établi en fonction du total des charges de la période close, incluant la quote-part du RFG revenant au Fonds, le cas échéant, de tout fonds sous-jacent dans lequel le Fonds investit, et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative quotidienne moyenne au cours de la période.
- Le taux de rotation des titres en portefeuille indique dans quelle mesure le gestionnaire de portefeuille du Fonds gère activement les placements du portefeuille. Un taux de rotation de 100 % signifie que le Fonds achète et vend tous les titres de son portefeuille une fois au cours de la période. Plus le taux de rotation au cours d'une période est élevé, plus les frais d'opération payables par le Fonds au cours de la période sont élevés, et plus les investisseurs sont susceptibles de réaliser des gains en capital imposables. Il n'y a pas nécessairement de lien entre un taux de rotation élevé et le rendement d'un fonds. Le taux de rotation des titres en portefeuille est calculé en fonction de la valeur la plus faible entre les achats et les ventes de titres divisée par la valeur de marché moyenne pondérée des titres du portefeuille, à l'exclusion des titres à court terme.
- Le ratio des frais d'opération (« RFO ») représente le total des commissions et des autres coûts de transaction du portefeuille et est exprimé en pourcentage annualisé de la valeur liquidative moyenne quotidienne de la période. Lorsqu'un Fonds investit dans un fonds sous-jacent, le RFO inclut la quote-part revenant au Fonds des commissions du fonds sous-jacent.

Fonds d'actions entièrement canadiennes Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Frais de gestion

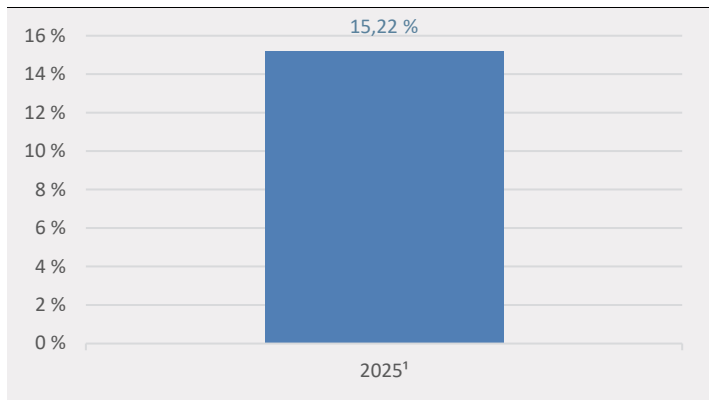
Le gestionnaire fournit tous les services généraux de gestion et d'administration dont le Fonds a besoin, ou en coordonne la prestation, comme il est décrit dans la section « Transactions entre parties liées » plus haut.

En contrepartie des services qu'il fournit, le gestionnaire reçoit des honoraires de gestion mensuels établis en fonction de la valeur liquidative de chaque série. Ces honoraires sont calculés quotidiennement et payables mensuellement. Le Fonds paie des frais de gestion de 1,80 % par an pour les parts de série A et de 0,80 % par an pour les parts de série F.

Des frais de service ou des commissions de suivi d'un montant maximal de 1,00 % par an sont versés aux courtiers relativement aux parts de série A. Ce montant inclut environ 56 % des frais de gestion des parts de série A.

Rendements annuels

Série A

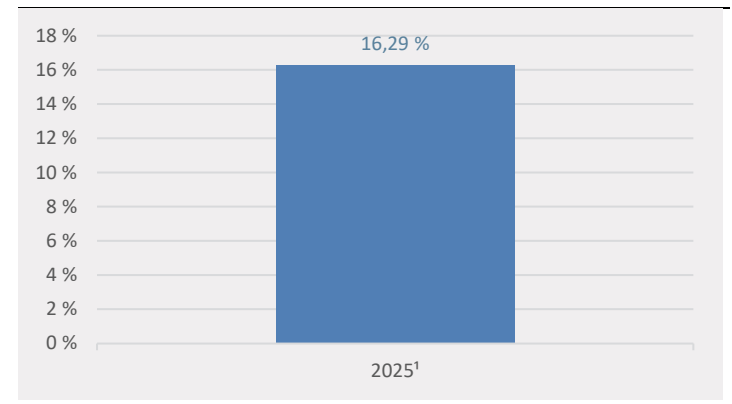


Rendements passés

Le Fonds est devenu un émetteur assujéti le 26 juin 2025. En conséquence, les rendements pour la période ou les exercices pertinents sont présentés ci-après.

L'information sur le rendement suppose que les distributions ont été réinvesties en totalité dans des titres additionnels du Fonds. L'information sur le rendement ne tient pas compte des frais d'acquisition, des frais de rachat, des distributions ou des frais accessoires qui pourraient réduire le rendement. Le rendement passé n'est pas nécessairement indicatif du rendement futur de la série.

Série F



1. Pour la période allant du 26 juin au 31 décembre.

Fonds d'actions entièrement canadiennes Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Rendements annuels composés

Le tableau qui suit présente une comparaison du rendement annuel composé du Fonds pour chacune des périodes indiquées et du rendement de l'indice de rendement total composé S&P/TSX (l'« indice »). L'indice de rendement total composé S&P/TSX est un indice sectoriel couvrant l'ensemble de l'économie et comprenant environ 95 % de la capitalisation boursière des sociétés canadiennes inscrites à la Bourse de Toronto. Les rendements de l'indice sont calculés sans déduction des frais et charges, tandis que le rendement du Fonds est calculé après cette déduction.

Pour la période close le 31 décembre 2025	Depuis la création ²
Rendement annuel composé	
Série A ¹	15,22 %
Série F ¹	16,29
Indice de rendement total composé S&P/TSX ³	20,99 %

Notes

1. Les rendements se fondent sur la valeur liquidative par part des séries pertinentes du Fonds en présumant que toutes les distributions ont été réinvesties.
2. Période allant du 26 juin 2025 au 31 décembre 2025.
3. TSX © Copyright 2025 TSX Inc. Tous droits réservés.

Fonds d'actions entièrement canadiennes Lysander

Rapport annuel de la direction sur le rendement du Fonds au 31 décembre 2025

Aperçu du portefeuille

	% de la valeur liquidative		% de la valeur liquidative
Les 25 principaux placements		Composition de l'actif	
Fonds d'actions canadiennes à petite capitalisation Triasima Lysander	40,6 %	Actions canadiennes	93,8 %
Fonds d'actions canadiennes Canso Lysander	29,7	Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,1
Fonds d'actions canadiennes toutes capitalisations Pembroke Lysander	29,5	Autres actifs moins les passifs	0,1
Trésorerie et équivalents de trésorerie	0,1	Total	100,0 %
Total	99,9 %	Composition sectorielle	
		Trésorerie et équivalents de trésorerie	6,1 %
		Services de communications	2,8
		Produits de consommation discrétionnaire	12,0
		Produits de consommation courante	7,5
		Énergie	9,5
		Services financiers	12,7
		Soins de santé	2,5
		Produits industriels	20,9
		Technologies de l'information	4,5
		Matières	18,6
		Autres actifs moins les passifs	0,1
		Immobilier	1,5
		Services publics	1,3
		Total	100,0 %



3080 Yonge Street, Suite 4000
Toronto (Ontario) M4N 3N1
www.lysanderfunds.com

© Lysander Funds est une marque déposée de Lysander Funds Limited